



**Résultats.** La mesure des résultats obtenus par les entreprises pour contribuer activement à la résolution des problèmes rencontrés par les communautés et répondre à leurs aspirations est éminemment importante. Pourtant, on voit bien qu'en dépit de la multiplicité des outils, on est loin d'y être parvenu. De nombreuses raisons expliquent cet état de fait. Bien sûr, il y a la complexité des problématiques et la diversité des situations. Mais, et peut-être surtout, il y a la méprise fréquente qui considère qu'en calculant les progrès réalisés, on répond à la question. Pas vraiment. D'une part, parce que dans de nombreux cas, on mesure simplement les moyens mis en œuvre (et non les résultats obtenus) et, d'autre part, parce que les mesures restent déconnectées de l'évolution globale des problématiques, voire de leur déplacement. Résoudre cette équation est un défi considérable, mais incontournable, pour clarifier le cap dans les esprits.

## CONTEXTES

### Impact des produits, agroalimentaire

#### L'OMS veut éliminer les acides gras *trans* de l'alimentation d'ici à 2023

Dans un communiqué en date du 14 mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle que les apports en acides gras *trans* favorisent, dans le monde, des maladies cardiovasculaires qui se soldent par plus de 500 000 décès. **L'élimination complète**, au plan mondial d'ici à 2023, des acides gras *trans* produits industriellement dans l'alimentation est l'une des [quarante-deux cibles prioritaires](#) que l'OMS s'est fixées dans le cadre de son treizième programme général de travail, présenté lors de la onzième Assemblée mondiale de la santé qui s'est déroulée à Genève du 21 au 26 mai dernier. Ces acides peuvent être d'origine naturelle (dans les produits laitiers et les viandes de ruminants) ou industrielle (huiles partiellement hydrogénées dans les barres chocolatées, biscuits, viennoiseries industrielles, gâteaux apéritifs, etc.). Dans son communiqué, l'OMS trace les grandes lignes stratégiques de son plan, baptisé REPLACE.

**Climat, Costa Rica.** Lors de son discours d'investiture le 8 mai dernier, Carlos Alvarado (trente-huit ans), le nouveau président du Costa Rica, a affirmé sa volonté de faire du pays un laboratoire mondial de la décarbonisation d'ici à la conférence mondiale sur les changements climatiques en 2020. Pour lui, le Costa Rica doit être parmi les premiers pays au monde, si ce n'est le premier, à abolir l'usage des énergies fossiles et à être neutre en carbone.

**Chaîne d'approvisionnement.** Le London Metal Exchange (LME) va publier un Livre blanc auquel devront adhérer les sociétés minières sous peine d'être exclues du marché. Les entreprises devront indiquer les référentiels sur lesquels elles s'appuient pour garantir que leurs produits respectent les droits humains et environnementaux et prendre en compte les principes directeurs de l'OCDE. Cela fait suite à la découverte, en 2017, de l'existence de minerais négociés sur le LME provenant de mines de République démocratique du Congo susceptibles d'exploiter des enfants ([IE n° 270](#)).

## OUTILS, ANALYSES

### Ressources, énergie

#### Le solaire et l'éolien peuvent aussi résoudre une partie des problèmes de pénurie hydrique

Le développement des énergies renouvelables est indispensable pour freiner les dérèglements climatiques. Mais il pourrait aussi être tout à fait approprié pour limiter la pression sur les ressources hydriques. En effet, **les énergies**

**solaire et éolienne n'utilisent presque pas d'eau**, alors que les stations thermoélectriques et les centrales hydrauliques en réclament une grande quantité pour leur refroidissement ou la transmission du mouvement aux turbines. Dans les pays où les potentiels solaire ou éolien sont importants, le coût de développement de ces énergies peut s'avérer particulièrement bas. En croisant les données de plusieurs de ses bases (classement des pays en fonction de leur niveau de pénurie hydrique d'une part, et en fonction de leur potentiel en énergie solaire et éolienne d'autre part), le World Resources Institute (WRI) a identifié, pour chacune de ces deux catégories d'énergie, **les pays pour lesquels le développement de l'énergie solaire et éolienne serait le plus susceptible de réduire la pénurie en eau**. [Parmi les quarante-huit pays](#) ayant un haut niveau de stress hydrique, seize pays à revenu bas ou intermédiaire font partie de ceux ayant le meilleur potentiel solaire ou éolien.

## Santé, agroalimentaire

### Accès à une alimentation saine : des efforts, mais des marges de progrès persistantes

La fondation Access to Nutrition a réalisé une [étude](#) dans laquelle elle passe en revue vingt-deux des plus importants groupes alimentaires mondiaux (parmi lesquels les français Danone et Lactalis) afin d'analyser **leur politique en matière de promotion de la nutrition et de lutte contre la sous-nutrition**. La méthodologie d'analyse s'articule autour de sept groupes de critères : gouvernance, produits, accessibilité, marketing, promotion de modes de vie sains et actifs, information, engagement (avec les gouvernements, les législateurs et autres parties prenantes). Les auteurs reconnaissent que des progrès ont été réalisés depuis la précédente étude, publiée en 2016, à la fois pour encourager une meilleure alimentation et pour combattre la sous-nutrition.

Cependant, **la plupart des sociétés font encore trop peu pour procurer une alimentation plus saine abordable aux populations pauvres**. L'analyse montre aussi que sur 23 013 produits vendus par les entreprises dans neuf pays, moins d'un tiers peut être considéré comme sain. Nestlé prend la tête du classement avec une note de 6,8 sur 10 (5,9 en 2016). La note moyenne des vingt-deux sociétés reste très faible (3,3 contre 2,5 en 2016). Danone conserve la troisième place avec une note de 6,3 contre 4,9 en 2016. Quant au groupe Lactalis, fidèle à sa réputation, l'absence d'informations transmises le relègue à la dernière place, à égalité avec Kraft Heinz.

**Climat, banques.** L'Initiative Finance du Programme des Nations unies pour l'Environnement (UNEP FI), 2 Degrees Investing Initiative (2dii) et le World Resources Institute (WRI) ont réalisé une [étude](#) dans laquelle ils répertorient, classifient et évaluent les différents indicateurs mesurant les « progrès climatiques » des banques. Le document, qui s'appuie sur un panel de vingt et une banques commerciales et quatorze institutions financières de développement, fournit des recommandations pour choisir les indicateurs par classe d'actif.

**Ressources.** La pénurie en eau est le principal défi du siècle. Cette fois, ce sont les scientifiques de la NASA qui l'affirment dans un [papier](#) publié le 16 mai dans la revue *Nature*. Pour parvenir à cette conclusion, ils ont analysé les données satellitaires sur l'eau de la mission GRACE entre 2002 et 2016. Les observations montrent une empreinte humaine indiscutable sur le cycle global de l'eau et dix-neuf points chauds où l'épuisement de l'eau a été dramatique ont été relevés.

**Droits humains, benchmark.** En décembre 2014, l'agence de notation extra-financière Eiris annonçait le lancement d'un groupe de travail visant à construire un modèle d'évaluation des entreprises sur le thème des droits humains (CHRB, Corporate Human Rights Benchmark) dans les secteurs de l'habillement, de l'extraction et de l'agroalimentaire ([IE n° 205 et n° 234](#)). En avril 2018, le CHRB a fait [un point sur les travaux](#), qui ont abouti à une évaluation des cent sociétés ayant accepté de participer au groupe pilote, et sur les prochaines étapes de cette expérimentation, notamment sur la révision du nouveau benchmark.

**Environnement.** Dans sa collection Théma, le Commissariat général au plan a publié une [analyse](#) de 100 pages sur les modes de vie et pratiques environnementales des Français.

### Impact des produits, Etats-Unis, TIC

#### Des salariés de Google démissionnent pour protester contre le développement d'un projet militaire

Historiquement, Google s'est doté d'une solide culture d'entreprise qui explique en partie son succès. Parmi les principes structurant cette culture figurent une liberté absolue accordée à chacun dans son travail, l'entraide, ainsi que la possibilité pour les employés de débattre et de contester les décisions relatives aux produits. Mais depuis quelques semaines, **ce dernier principe semble remis en cause**. Plus de 4 000 salariés de l'entreprise ont en effet signé une pétition adressée au PDG de Google, Sundar Pichai, afin de lui demander de mettre un terme au programme mené par la société pour le compte du Pentagone, connu sous le nom de « projet Maven ». Dans ce cadre, Google aide le département de la Défense à **mettre au point un système d'algorithmes permettant d'interpréter les images collectées par les drones grâce à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique**.

Pour les signataires de la pétition, Google ne doit être impliqué dans aucun projet militaire, a fortiori lorsque celui-ci est susceptible d'avoir des implications létales. A leurs yeux, persévérer dans cette collaboration « *va irrémédiablement ternir l'image de Google et son attractivité auprès des talents* ». Constatant que la société persiste dans la poursuite de ce programme, mais aussi que le management montre une moindre propension à la transparence et à la prise en compte du point de vue des salariés, **une douzaine d'entre eux ont dernièrement remis leur démission**. La demande des pétitionnaires est appuyée par des chercheurs et des professionnels intervenant dans le domaine de l'intelligence artificielle, et notamment par la [Tech Workers Coalition](#) – qui appelle toutes les entreprises technologiques à rester à l'écart du « *commerce de la guerre* » – et par [l'International Committee for Robot Arms Control](#) (ICRAC), pour qui la contribution de Google au projet Maven va accélérer le développement des armes totalement autonomes et qui invite l'entreprise à soutenir la mise en place d'un traité international interdisant le développement de ces armes.

### Engagement actionnarial, Royaume-Uni, Pays-Bas, hydrocarbures

#### Les actionnaires de Shell expriment leur mécontentement global en contestant la rémunération du DG

Considérant que les engagements affichés par Shell étaient insuffisants au regard des enjeux liés au dérèglement climatique, des actionnaires avaient déposé, il y a quelques semaines, **un projet de résolution** en vue de l'assemblée générale de la compagnie anglo-néerlandaise, demandant à cette dernière d'être plus transparente et plus ambitieuse sur cette question ([IE n° 278](#)). Mais quelques jours plus tard, le 18 mai, soixante investisseurs gérant près de 10 500 milliards de dollars d'actifs, ont publié une lettre ouverte dans le journal britannique *Financial Times*, dans laquelle ils précisaient qu'ils n'appuyaient plus le projet de résolution, mais qu'ils « *encourageaient fermement l'ensemble de l'industrie pétrolière à éclaircir la manière dont elle percevait son avenir dans un monde bas-carbone* ». L'assemblée s'est déroulée le 22 mai et **le projet de résolution n'a finalement obtenu que 5,5 % des suffrages** contre 6,3 % l'année précédente.

En revanche, **le rapport sur la rémunération du directeur général Ben van Beurden (qui a perçu 7,8 millions de livres au titre de l'année 2017) n'a recueilli que 74,8 % des suffrages**. Un score décevant et qui constitue pour le dirigeant un sérieux avertissement dans lequel les critiques entourant sa politique générale se sont cristallisées. Plusieurs investisseurs et conseillers en investissement ont en effet jugé cette rémunération excessive au regard des performances économiques du groupe, de sa politique climatique et des conditions de sécurité. Sur ce dernier aspect, certains d'entre eux ont évoqué **la tragédie survenue en juin 2017** à la suite du retournement d'un pétrolier exploité par un sous-traitant de Shell Pakistan Limited. Alors que des villageois pakistanais s'étaient approchés de la cargaison déversée, celle-ci s'est enflammée **provoquant la mort de 221 personnes et en blessant sérieusement 56 autres**. La société de conseil Institutional Shareholder Services (ISS) a publiquement manifesté son indignation face au fait que le rapport sur la rémunération passait sous silence cette catastrophe et que le rapport annuel était particulièrement discret sur les circonstances de l'accident et les responsabilités en découlant. Cet épisode suggère

que le report de l'avis des actionnaires sur la politique de développement durable des entreprises vers la rémunération des dirigeants (ou la réélection des administrateurs) pourrait constituer une alternative aux dépôts de projets de résolution qui restent toujours très difficiles à mettre en œuvre en Europe.

## Droits et libertés, Thaïlande

### En Thaïlande, les populations réclament plus de justice dans la gestion foncière

Le problème de l'accès à la terre n'est pas nouveau. Mais il s'accroît sous les effets de la pression démographique, des conflits d'usage (agro-industrie, exploitations minières, grands barrages, installation de zones résidentielles ou touristiques, centrales électriques, etc.) et de la concentration des terres entre les mains d'un nombre réduit d'acteurs. **De fait, les réformes foncières vont bon train**, en particulier dans les pays émergents ou en développement. Mais elles ne s'orientent pas nécessairement dans le sens de l'intérêt des populations. En Thaïlande – pays dirigé par une junte militaire depuis le coup d'Etat de 2014 – par exemple, le nombre de personnes déplacées et dépossédées des terres qu'elles exploitaient depuis des générations a fortement augmenté, venant ainsi accroître la population urbaine et les problèmes sociaux et environnementaux liés à cet exode. Pour libérer des terres, le gouvernement exige que les personnes qui les occupent présentent un titre foncier (ce qu'elles sont le plus souvent incapables de fournir) et ce sans concertation.

**L'accélération du plan de développement des zones économiques spéciales et un projet résidentiel de luxe** sur les contreforts de la montagne sacrée Doi Suthep, dans la grande région touristique de Chiang Mai, a déclenché depuis quelques semaines des manifestations de rue à Bangkok et à Chiang Mai en dépit de l'interdiction des rassemblements instaurée par la junte depuis son accession au pouvoir. Face à ce mouvement grandissant, le Premier ministre Prayut Chan-o-cha a déclaré, le 4 mai, qu'il avait l'intention d'annuler le projet de Chiang Mai et de restaurer le couvert forestier. La décision a été saluée comme une victoire par les manifestants, qui espèrent que cet exemple sera suivi dans d'autres parties du pays afin que les projets publics soient non seulement légaux, mais qu'ils prennent aussi en compte l'opinion des populations locales.

## Pollution, justice, Etats-Unis, Inde, charbon

### La Cour suprême des Etats-Unis accepte la plainte de villageois indiens contre la SFI

La loi américaine (International Organizations Immunities Act) protège les institutions internationales par une « *immunité absolue* ». C'est le cas pour la Société financière internationale (SFI), la filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé, qui se trouve ainsi à l'abri des poursuites (**IE n° 254**). En 2015, des villageois de l'Etat de Gujarat (Inde) ont néanmoins porté plainte contre la SFI devant une cour fédérale du district de Columbia, avec le soutien de l'association EarthRights International (ERI). Ils lui reprochent **d'avoir financé, à proximité de leur communauté, la construction d'une centrale à charbon, opérée par Tata Power**. Les plaignants ont expliqué que cette installation avait exposé la population à de nombreux dommages environnementaux, ce qui allait à l'encontre des principes de la SFI. Mais le tribunal a jugé que celle-ci ne pouvait être poursuivie en raison de son immunité. Le jugement a été confirmé en appel en 2017. Le 21 mai dernier, la Cour suprême des Etats-Unis a toutefois déclaré que la plainte était recevable. L'association ERI estime que si la loi accorde aux organisations internationales la même immunité qu'aux gouvernements étrangers, **ces derniers ne sont pas protégés contre les poursuites découlant de leurs activités commerciales en vertu du Foreign Sovereign Immunities Act (1976)**. Ce raisonnement devrait, selon ERI, s'appliquer à la SFI.

## ENTREPRISES

---

## Partage de valeur, France, Sénégal, TIC

### Au Sénégal, la contribution d'Orange au développement économique local est contestée

Avec 8 % environ du chiffre d'affaires consolidé d'Orange, l'Afrique subsaharienne constitue une part significative de l'activité de l'entreprise. Le sous-groupe Sonatel intervient dans cinq pays – Sénégal, Mali, Guinée, Guinée-

Bissau, Sierra Leone – où il a réalisé en 2017 près de 1,5 milliard d’euros de chiffre d’affaires (une augmentation de 9 % par rapport à 2016 sur des bases comparables) et 262 millions de résultat net part du groupe. Le Sénégal contribue à hauteur de 43 % à ce chiffre d’affaires, tandis que l’activité d’Orange Money représente 4,7 % (en progression de 1,8 point). **Sonatel insiste également sur sa contribution à l’économie des pays d’implantation et à l’emploi local** (100 000 emplois indirects). Pour autant, la [politique d’Orange](#) fait l’objet de nombreuses contestations dans cette région, qu’il s’agisse de la qualité de service et des tarifs ou des relations avec ses prestataires. En août 2017 déjà, les gérants ivoiriens de cabines téléphoniques avaient entamé un mouvement de grève vis-à-vis d’Orange pour protester contre l’insuffisance des marges rétrocédées par l’opérateur ([JE n° 263](#)).

Cette fois, ce sont **les distributeurs d’Orange Money au Sénégal qui expriment leur mécontentement à la suite de la décision du groupe, le 14 mai, de réduire significativement les commissions leur revenant** lors des dépôts et retraits d’argent. Celles-ci passeront en effet en moyenne de 75 % à 55 % de la somme retenue sur les clients. Aussi les membres du Cadre de concertation des prestataires d’Orange Money – qui réunit le Réseau national des prestataires du transfert d’argent (RENAPTA), les boutiques Orange et l’Association nationale des distributeurs – ont-ils réagi le 16 mai en menaçant l’opérateur d’un boycott si la mesure n’était pas annulée. Sonatel a répondu que ce « rééquilibrage » du partage du commissionnement permettrait au groupe d’investir davantage et de développer de nouvelles activités rémunératrices. Une explication qui, pour l’instant, ne semble pas satisfaire les intéressés.

## Biodiversité, climat, France, cosmétique, énergie

### Bilan carbone en trompe-l’œil pour les agrocombustibles et les agrocarburants

Le 23 mai, la société **Primagaz** a annoncé la première livraison à une société industrielle, en France, de propane issu de la biomasse (biopropane). L’usine L’Oréal de La Roche-Posay (Vienne) a ainsi réceptionné 20 tonnes de ce combustible qui contribueront à faire baisser l’empreinte carbone du groupe. Le biopropane est fabriqué à Rotterdam par la société finlandaise Neste et provient pour 68 % du recyclage de déchets industriels (huiles de cuisson, graisses animales) et pour 32 % d’huiles végétales (huiles de colza et de palme). Selon Primagaz, les émissions de GES sur le cycle de vie du combustible s’élèvent à 60 grammes d’équivalent CO<sub>2</sub> par kW.h, soit une réduction de 78 % par rapport aux énergies fossiles de référence. **Mais ce bilan ne tient pas compte des facteurs d’émission résultant des changements d’affectation des sols** dus à la production de soja, et surtout d’huile de palme. Si Primagaz précise que l’huile de palme utilisée est certifiée RSPO, de nombreuses associations écologistes soulignent, de leur côté, que ce certificat n’est pas fiable et que d’innombrables cas de déforestation due à des plantations de palmiers ont été relevés.

**Quelques jours auparavant**, le 16 mai, la préfecture des Bouches-du-Rhône avait donné son accord, avec l’assentiment du ministère de la Transition écologique et solidaire, pour le **démarrage de la raffinerie de « biodiesel » de Total située à La Mède**. Cette fois, ce sont jusqu’à 300 000 tonnes d’huile de palme brute par an (également certifiée RSPO) qui seront importées, auxquels s’ajouteront quelque 100 000 tonnes de distillat d’acide gras de palme. Pour les ONG et les producteurs d’huile de colza français, ce projet, lancé en 2015, est un véritable cadeau fait à la compagnie pétrolière française, qui deviendra ainsi le plus gros importateur français d’huile de palme. Avec cette décision, **Total et la France vont à l’encontre du vote du Parlement européen, en janvier dernier, visant à éliminer progressivement l’huile de palme des carburants d’ici à 2021**. Pour l’heure, les négociations entre le Parlement, la Commission et le Conseil des ministres ne sont pas achevées. Mais de nombreux observateurs craignent que la France ne les fasse échouer pour des raisons commerciales, notamment sous la pression de la Malaisie (un des principaux exportateurs mondiaux d’huile de palme) qui a fait savoir, le 8 mars, qu’elle pourrait reconsidérer sa préférence pour l’avion de combat Rafale et renouveler sa flotte au profit de l’Eurofighter Typhoon britannique.

---

Prix de l’abonnement d’un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d’abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris

---